



COMMUNE DE BRUNEHAUT

-
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE :
PROJET DE PLAN STRATEGIQUE PAC POUR LA WALLONIE, 2023 - 2027

-
ENQUÊTE PUBLIQUE
-

Le Collège Communal informe la population que, dans le cadre de la réglementation applicable en vue de bénéficier du soutien dans le cadre de la politique agricole commune (plan stratégique relevant de la PAC) et financé par le Fonds européen agricole de garantie (FEAGA) et par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) (règlement (UE) 2021/2115), le projet de rapport sur les incidences environnementales (RIE) de ce plan a été élaboré. En vertu des articles D.29-7 et suivants du Livre 1^{er} du Code de l'Environnement, ce document est soumis à enquête publique sur l'entité :

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
13/05/2022	20/05/2022	Administration communale de Brunehaut, 08/07/2022	SPW ARNE programme.feader.arne@spw.wallonie.be ou via le formulaire en ligne

Le dossier peut être consulté à partir de la date d'ouverture jusqu'à la date de clôture de l'enquête :

- Sur Internet, <https://agriculture.wallonie.be/plan-strategique-pac-2023-2027>
- A l'Administration communale, chaque jour ouvrable pendant les heures de service, et le samedi matin de 9h à 12h à l'adresse suivante : Administration communale de Brunehaut, rue Wibault Bouchart, 11 à 7620 BLEHARIES.

Pour la consultation du samedi matin, la personne souhaitant consulter le dossier doit prendre rendez-vous au plus tard vingt-quatre heures à l'avance auprès de Mme Virginie Daemen au 069/36.29.64 ou par e-mail à l'adresse virginie.daemen@commune-brunehaut.be. En l'absence de rendez-vous, la permanence du samedi matin sera supprimée.

Les observations verbales sont recueillies sur rendez-vous par le conseiller en environnement ou, à défaut, par l'agent communal délégué à cet effet.

Tout intéressé peut formuler ses observations en ligne, sur le formulaire prévu à cet effet, sur le site internet, par mail et obtenir des explications techniques sur le projet auprès du SPW ARNE :

Projet de Plan Stratégique PAC 2023-2027
Via courriel : programme.feader.arne@spw.wallonie.be ou par courrier au SPW ARNE Direction des Programmes européens, Chaussée de Louvain 14, - 5000 Namur

BRUNEHAUT, le 13/05/2022.

La Directrice Générale,

Par le Collège,



Pour le Bourgmestre absent,
L'Echevin délégué,

A l'initiative du Gouvernement wallon, ce projet, de catégorie A.2., est soumis à enquête publique en vertu des articles D.28 et D.53-6 du Livre II du Code de l'Environnement contenant le Code de l'Eau et D.29-1 du Livre Ier du Code de l'Environnement. Le projet a également fait l'objet d'une évaluation des incidences sur l'environnement, en vertu de l'article D.53 du Livre Ier du Code de l'Environnement.